

Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur d'académie, 8 juin 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 2 p. (255r, 256v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur d'académie, 8 juin 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49646>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 juin 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Brunel](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Godin annonce à l'inspecteur d'académie qu'il s'est entendu avec le couple Bailly, instituteurs à Montigny-Carotte pour leur entrée dans les écoles du Familistère. Il lui demande d'accorder le congé demandé par monsieur Bailly. Sur la commission pour les concours du canton de Guise, que préside Godin : Godin désire connaître les noms des délégués instituteurs adjoints à la commission ; il souhaite obtenir des indications sur les récompenses à distribuer dans les concours ; il souhaite également savoir si l'administration fera les invitations aux communes pour les concours cantonaux.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Sur le folio 256v sont copiées la fin de la lettre de Godin à l'inspecteur d'académie du 8 juin 1878 et la lettre de Godin à Arthur Ballue du 10 juin 1878.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Prix et récompenses](#)

Personnes citées

- [Bailly-Aubin, Charlotte Élisabeth](#)
- [Bailly, Jean \(1834-1902\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 8 Juin 1878

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous informer que je me suis entendu avec M. et Mad^e Bailly instituteurs à Montigny-Carotte, pour prendre la suite des classes au Farnistère.

Je vous remercie du bienveillant concours que vous m'avez prêté en cette circonstance, et j'espère que vous voudrez bien le continuer en accueillant la demande de congé qu'a dû vous adresser M. Bailly.

— Je profite de cette lettre pour vous signaler l'embarras

de la commission pour les concours du canton de Guise. Nous avons que des rélégués instituteurs et autres ont été adjoints à la commission, mais nous n'avons reçu communication des noms d'aucun d'eux. De sorte que, moi Président, je ne puis les faire convoquer et que nos travaux sont empêchés. Serez assez bon pour faire passer cet état de choses.

— Ne pourriez-vous aussi me donner quelques instructions sur la nature des récompenses que l'Administration croit utile de distribuer dans ces concours ?

Quelle somme devant

Guise 10 Juin 78

925

vous serait nécessaire pour
répondre d'une façon satis-
faisante aux besoins du
Canton de Guise ?

— Veuillez me dire également
si l'administration fera les
invitations dans les communes
pour donner à ces concours
la solennité qu'ils réclament,
ou si je dois venir moi-
même à l'organisation de
ces choses ?

Répondez-moi je vous
prie au plus vite, après que
vous ne serez pas prison-
nier de guerre.

Veuillez agréer, Monsieur
l'Inspecteur, l'assurance de
ma toute entière considération

Godeaux

Monsieur Balher,

Vous m'avez indiqué le
chiffre de cent francs par mois
comme minimum de la colla-
boration que vous avez accordée
au "devoir" : cinq semaines après
avoir reçu vos articles, je vous remets
ci-enclos 125 francs en un
chèque sur Paris pour solde.

Veuillez m'en accuser recep-
tion et me croire votre dévoué

Godeaux

P.S. Je remarque, au moment de
l'impression de cette lettre, une erreur de
compte : c'est six articles que vous
m'avez envoyés et non cinq. Je
vous remettrai demain 50 francs.